



## Tarifs, règlement, facturation et documents contractuels congrès

Les droits d'inscription comprennent l'accès au congrès et aux ateliers, les pauses et le déjeuner du vendredi.

Les droits d'inscriptions ne comprennent pas le dîner du congrès

Le coût de l'inscription réglée est intégralement dû.

Les frais de réservation hôtelière ne sont pas compris dans les frais d'inscription.

Le paiement de l'intégralité du coût de l'inscription est à effectuer à l'inscription afin de valider votre participation.

Une attestation de présence sera remise à chaque participant à l'arrivée au congrès.

En cas de retard de paiement, il sera appliqué des pénalités et intérêts de retard suivant le taux minimum légal en vigueur, par mois de retard. En outre, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40€ sera due.

	Avant le 15 Sept 2024	Après le 15 Sept 2024
Tarif Congrèssiste	420 € TTC (350 € HT)	480 € TTC (400 € HT)
Tarif Etudiant	300 € TTC (250 € HT)	300 € TTC (250 € HT)
Tarif Partenaire	300 € TTC (250 € HT)	300 € TTC (250 € HT)

## Conditions d'annulation au congrès hors hébergement

Toute annulation de participation (inscription au congrès ou au dîner) doit être communiquée par écrit par mail.

En cas de dédit avant le début du congrès, ou d'abandon en cours de congrès, le montant total des frais de participation à ladite action resteront exigibles à titre d'indemnité forfaitaire pour dédit ou abandon.

Le Somnoforum se réserve le droit d'annuler le congrès si le nombre de participants est insuffisant, sans que le client puisse prétendre à une quelconque indemnité sauf le remboursement des sommes payées au titre de l'inscription au congrès.